



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2017-027

PUBLIÉ LE 19 JANVIER 2017

# Sommaire

## **Assistance publique-Hôpitaux de Paris**

75-2017-01-18-006 - Arrêté directeur portant délégation de signature à la secrétaire générale de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, Directrice générale adjointe par intérim (1 page)

Page 3

# Assistance publique-Hôpitaux de Paris

75-2017-01-18-006

Arrêté directorial portant délégation de signature à la  
secrétaire générale de l'Assistance publique - hôpitaux de  
Paris, Directrice générale adjointe par intérim

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

**Arrêté directeur portant délégation de signature à la secrétaire générale de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, Directrice générale adjointe par intérim**

**Le directeur général  
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1 et R.6147-2,

Vu l'arrêté n°ANADDG 2017 - 010001 nommant Mme Catherine SUEUR Secrétaire générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, Directrice générale adjointe par intérim, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,

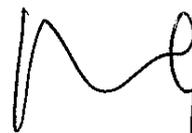
**ARRETE :**

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à **Mme Catherine Sueur, secrétaire générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, directrice générale adjointe par intérim**, à l'effet de signer au nom du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, en son absence ou en cas d'empêchement, tous actes, arrêtés, décisions ou conventions relevant de la gestion de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris.

**Article 2 :** L'arrêté directeur n°2014170-0014 portant délégation de signature à la secrétaire générale en date du 19 juin 2014 est abrogé.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le **18 JAN. 2017**



Martin HIRSCH